

Revue Scientifique du



laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

N°25 - Juin 2023

ISSN 2073-9303

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara.), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr

Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr

Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

	Pages
OUATTARA Minantcho KRAMO Yao Valère KOUAKOU Kouamé Serge	« Disponibilité de ressources de santé et sécurité sanitaire dans le département de Niakara (Centre- Nord de la Côte d'Ivoire) » 7
Hippolyte Pépin NDEY NGANDZO Normand Borich EYOKA	Contribution des relations commerciales Brazzaville-Maty dans le processus de l'autonomisation des femmes 25
GNEPEHI Dje Gnamian Gildas ASSUÉ Yao Jean- Aimé OKA Kouakou Ferdinand	Difficile insertion professionnelle des jeunes dans la sous-préfecture de Toumodi (Centre-Sud de la Côte d'Ivoire) : facteurs et effets socio-spatiaux. 39
Appolinaire D. GNANVI Comi Serge DANSOU	Systèmes d'assainissement et risques sanitaires dans la ville de Cotonou (République du Bénin) 56
Maliki Christian	Taxis-motos : solution à une crise quotidienne de mobilité au nord de Brazzaville (République du Congo) 78
SAMINOU OUMAROU Halimatou ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar	Habitudes alimentaires chez la population de la ville de Maradi (république du Niger) : de la transformation des aliments à la préparation culinaire 93
DIABAGATE Souleymane KOFFI Brou Emile	Enjeux et défis de l'assainissement des eaux usées à Abobo (Abidjan) pour une ville durable 114

N'GUESSAN Tenguel Sosthene	Accès à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans un contexte de vulnérabilité lie au VIH/SIDA en Côte d'Ivoire	129
Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA Chelmyh Duplosin LINGUIONO	Les problèmes du transport privé de personnes dans la ville de Brazzaville (République du Congo)	152

Contribution des relations commerciales Brazzaville-Maty dans le processus de l'autonomisation des femmes

Contribution of Brazzaville-Maty trade relations in the process of women's empowerment

Hippolyte Pépin NDEY NGANDZO

Enseignant chercheur, Maître-Assistant CAMES
Laboratoire Pluridisciplinaire en Population et Développement (LAPODEV)
Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo
Email: phndeyngz@gmail.com

Normand Borich EYOKA

Doctorant
Laboratoire Pluridisciplinaire en Population et Développement (LAPODEV)
Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo

Résumé : En République du Congo, les femmes, face aux hommes, sont confrontées aux difficultés d'accès à l'emploi salarié et décent. Elles se retrouvent, par conséquent, dans les emplois précaires et à faibles rémunérations. Cette situation accentue leur pauvreté et leur vulnérabilité socio-économique, renforce la domination masculine et leur dépendance, affecte leur autonomie sur le plan socioéconomique et diminue leur estime de soi. En réponse à ces réalités, les femmes s'engagent et se mobilisent dans les relations commerciales Brazzaville-Maty à travers la production et la commercialisation des produits agricoles. C'est ainsi que ce travail vise à montrer la contribution de ces activités dans le processus de l'autonomisation des femmes. En s'appuyant sur la méthode qualitative, cette étude révèle que malgré les difficultés rencontrées, les femmes productrices et commerçantes des produits agricoles affichent leur autonomisation en ce qu'elles assument les mêmes responsabilités et les mêmes charges que les hommes dans le ménage. Elles acquièrent, de ce fait, le pouvoir d'influencer les relations de genre notamment le pouvoir de décision et le contrôle des ressources. Ces activités constituent donc un facteur d'égalisation des rapports sociaux de sexe. Car, elles permettent aux femmes de déconstruire le « mythe de la féminité » et de le reconstruire en des rapports sociaux de sexe égalitaires.

Mots clés : Brazzaville, Maty, relations villes-compagnes, entrepreneuriat féminin, commerce informel, autonomisation des femmes.

Abstract: In the Republic of Congo, women, compared to men, face difficulties in accessing salaried and decent employment. They therefore find themselves in precarious and low-paid jobs. This situation accentuates their poverty and their socio-economic vulnerability, reinforces male domination and their dependence, affects their socio-economic autonomy and lowers their self-esteem. In response to these realities, women are

engaging and mobilizing in Brazzaville-Maty trade relations through the production and marketing of agricultural products. This is how this work aims to show the contribution of these activities in the process of women's empowerment. Based on the qualitative method, this study reveals that despite the difficulties encountered, women producers and traders of agricultural products show their empowerment in that they assume the same responsibilities and the same responsibilities as men in the household. They therefore acquire the power to influence gender relations, in particular decision-making power and control of resources. These activities therefore constitute a factor of equalization of social relations between the sexes. Because they allow women to deconstruct the "myth of femininity" and to reconstruct it in egalitarian gender social relations.

Keywords: Brazzaville, Maty, city-country relations, female entrepreneurship, informal trade, women's empowerment.

Introduction

La problématique de la réduction des inégalités de genre et de l'autonomisation des femmes constitue, depuis quelques décennies, une préoccupation aussi bien pour l'Organisation des Nations Unies (ONU), les Organisations non gouvernementales (ONG), les gouvernements que pour les scientifiques. Cette préoccupation résulte entre autres de la volonté de valoriser la femme, d'éliminer les disparités hommes/femmes et de donner aux femmes les moyens nécessaires pour leur autonomisation, condition indispensable du développement durable. D'où, tous les gouvernements du monde visent à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » (ODD5). De ce fait, investir dans les femmes est un moyen efficace de promouvoir le développement durable, car cela leur permettra d'améliorer leur qualité de vie et celle de leurs enfants, ce qui produit des effets multiplicateurs à chaque génération (GBAD, 2015 :05).

Pour ce faire, le Congo a ratifié et a adopté plusieurs conventions au niveau international et régional relatifs aux droits de la femme et à l'égalité entre les sexes, entre autres la déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention pour l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), la politique genre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et tous les instruments de sa mise en œuvre, le programme d'action de Beijing et bien d'autres. En 2008, le Congo a adopté une Politique Nationale Genre (PNG) dont le but consiste à définir de façon claire le processus d'intégration des questions liées au genre dans tous les secteurs de développement en vue de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre au Congo (Okoko A.M.C 2016 :125). Cependant, malgré ces efforts conjugués par le gouvernement congolais, de nombreuses études attestent que la situation socio-économique des femmes congolaises reste marquée par les inégalités sociales, la domination masculine et leurs difficultés d'accès à un emploi salarié décent (PNG-Congo, 2008 :19).

De même, il en ressort qu'au Congo, les femmes chefs de ménage sont relativement plus pauvres (45,3%) que les hommes (41,5%) et vivent dans une situation un peu plus précaire. (ECOM 2005). En réponse à cette réalité sociale, les femmes développent plusieurs stratégies pour améliorer leur statut socio-économique et parvenir à leur autonomisation. Ainsi, les activités de production et de commercialisation des produits agricoles constituent une alternative pour elles. La Politique Nationale Genre du Congo certifie que dans le secteur agricole les femmes représentent près de 64 % des actifs agricoles, elles assurent 60

à 80 % de la production vivrière et contribuent à près de 100% dans la transformation artisanale des produits agricoles » (PNG-Congo, *idem* : 19).

Par conséquent, les activités de production et de commercialisation des produits agricoles permettent, d'une part, aux femmes rurales productrices des produits agricoles, de générer les revenus, et d'autre part, aux femmes urbaines de disposer elles aussi des revenus grâce à la commercialisation desdits produits P.H. Ndey Ngandzo et *al* (2017 : 76). Il laisse croire que l'entrepreneuriat féminin basé sur les activités de production et de commercialisation des produits agricoles constitue, sans doute, un moyen efficace dans la lutte contre la pauvreté des femmes, ce qui induirait l'amélioration de leur statut socio-économique et leur autonomisation. Ce travail vise à monter la contribution des relations commerciales Brazzaville-Maty dans le processus de l'autonomisation des femmes productrices et commerçantes des produits agricoles et d'identifier les difficultés auxquelles sont confrontées ces femmes dans le processus de leur autonomisation.

1. Méthodologie

Pour atteindre l'objectif de cette étude, nous avons collecté les données primaires et secondaires. En ce qui concerne les données secondaires, il s'est agi de l'exploitation des cartes, des statistiques et des écrits relatifs à notre sujet. Les données primaires collectées aux marchés Commission et Maty à Brazzaville et au village David à Maty, concernent, au-delà du questionnaire administré, des observations directes, des entretiens directifs avec les actrices, les autorités locales. Pour cela, sur une population mère de 340 personnes, un questionnaire a été administré à un échantillon de 34 personnes dont 15 femmes vivant à Brazzaville, 15 femmes vivant au village David (Maty) et 4 personnes ressources (chef de village David, chef du marché maty de Texaco, chef du marché Commission, un contrôleur de camion qui fait l'axe Brazzaville-Maty). Cet échantillon est basé sur un sondage aléatoire. Le choix des enquêtés s'est fait sur la base des critères d'inclusion suivants : pour les femmes urbaines, être commerçante des produits agricoles dont la source d'approvisionnement est Maty; pour les femmes rurales, être résidente à Maty et productrice des produits agricoles dont les clientes sont des femmes Brazzavilloises. Et, avoir connaissance des espaces étudiés (village Maty, marchés Commission et Maty de Texaco à Brazzaville). Les données ont été traitées sur SPSS 19.0.

2. Résultats et discussion

2.1. La présentation des champs de recherche

2.1.1 Un aperçu sur le Marché Commission

Le marché Commission (planche photo n°1) a été créé en 1954 par l'initiative du Prêtre Bonnefont, à en croire le chef de ce marché. Ce marché fut le repère ou un lieu des transactions commerciales des paysans venant de la partie sud de Brazzaville qui venaient vendre leurs produits de diverses natures. À chaque fois qu'ils y trouvaient, le mot « commission », pour qualifier les transactions commerciales, a été plusieurs fois utilisé dans leur discours ; d'où, le nom Commission fut attribué à ce marché. Situé dans l'arrondissement 02 Bacongo de Brazzaville, au quartier 28, le marché Commission est limité au nord par l'église Saint Pierre Clavaire, au sud par l'avenue Simon Kimbangu, à l'est par la rue Kitengué et à l'ouest par la rue Nkouka Bateke.

Planche Photo n°1 : Vue du marché Commission

Source : cliché de N.B. EYOKA (2022)

2.1.2 Un aperçu sur le marché Maty

Encore appelé la gare routière Maty, le marché Maty (photo n°1) est un marché privé mis en place par l'Association Amicale pour le Développement de la gare routière Maty. Auparavant situé sur la rue Malanda, ce marché est actuellement localisé dans la rue Malonga, quartier 58 bis Moukondo, dans l'arrondissement 05 Ouenzé. Le marché Maty est limité au nord par la rue Lékéty, au sud par la rivière Tsiémé et le camp des sapeurs-pompiers, à l'est par les cimetières Tsiémé et à l'ouest par la rivière Tsiémé.

Photo n° 1 : Vue du marché Maty

Source : cliché de N.B. EYOKA (2022)

2.1.3 Un aperçu sur le village David (Maty)

Le village David (figure n°1) est géographiquement localisé dans le district de Ngabé, précisément dans Maty, zone 1 Imbama. Il est limité au nord par le district de Mbé, au sud par la Rivière Maty (9 km), à l'est par le village Sangolo (5 km) et à l'ouest par le village Imbama (8 km). Zone à potentialité agricole, les populations produisent les tubercules de manioc, les patates douces, les tomates, le maïs, les arachides, le gombo, etc. A ceux-là,

s’ajoutent quelques vergers de, manguiers, de safoutiers et d’avocats. L’activité agricole du village est dominée par les femmes (de la production à la transformation des produits agricoles).

Figure 1 : Localisation du village David



Source: EYOKA N.B. (2022) ; Fond de carte : NGOUMA D. (2012)

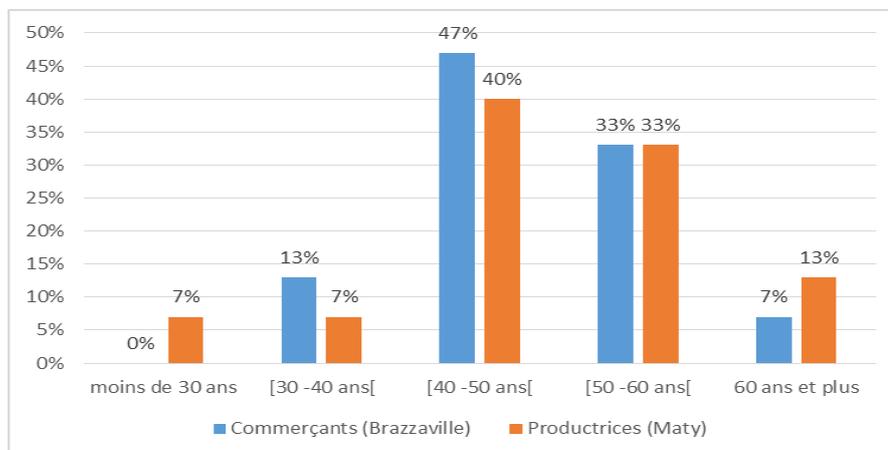
2.2 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées

2.2.1 A propos de l’âge des enquêtées

Dans l’optique de déterminer l’âge des actrices des produits vivriers entre Brazzaville et Maty, la figure 1 nous permet de constater que dans la tranche d’âge de moins de 30 ans, les productrices (habitant Maty) représentent 7% contre 0% des commerçantes (habitants Brazzaville). S’agissant de la tranche d’âge de 30 à 40 ans, les commerçantes sont majoritaires (13%) comparativement aux productrices (7%). Quant à la tranche d’âge de 40 à 50 ans, l’effectif des commerçantes est plus élevé que celui des productrices, c’est-à-dire 47% contre 40%. Par ailleurs, 33% des productrices et des commerçantes sont de la tranche d’âge de 50 à 60 ans. Enfin, on observe très peu de commerçantes (7%) de plus de 60 ans dans le circuit des produits agricoles entre Brazzaville-Maty par rapport aux productrices (13%). Globalement, les femmes enquêtées sont adultes. Il s’agit d’une catégorie des femmes qui ont atteint l’âge de la responsabilisation dans leurs foyers et la nécessité pour

elles de pourvoir aux besoins de leurs familles (Parkouda P.P., 2015 :42). D'où, l'intérêt de créer des activités génératrices des revenus par ces femmes.

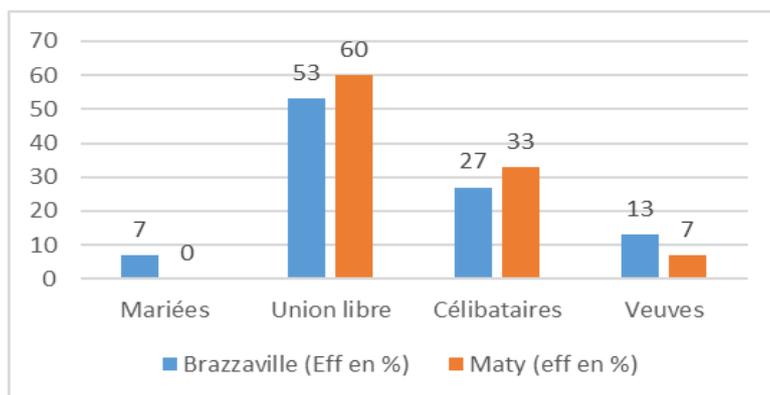
Figure 1 : Répartition des enquêtées selon les tranches d'âge



Source : N.B. EYOKA, enquête de terrain (2022)

2.2.2 La situation matrimoniale des enquêtées

De l'analyse des résultats de la figure 2, on constate que sur 30 femmes enquêtées, 17 femmes (soit 57%) vivent en union libre dont 08 (soit 53%) à Brazzaville et 09 (soit 60%) à Maty ; 09 femmes interviewées (soit 10%) sont veuves : 02 femmes (soit 13%) à Brazzaville et une femme (soit 7%) à Maty. Et enfin, seule 7% des femmes vivant à Brazzaville est mariée contre 0% à Maty. En effet, plusieurs études démontrent que les ménages dirigés par les femmes sont plus vulnérables que les femmes vivant en couple (ECOM, 2005 :10). Cette réalité est mise en exergue par cette enquêtée : « Je n'ai pas de mari. Moi-même, je prends en charge mes enfants depuis le décès de mon mari. C'est difficile ». (FR11, 59 ans). Cette situation inspire ces femmes, en tant qu'actrices rationnelles, à mettre en place des méthodes, des pratiques comme stratégies de survie en l'occurrence des activités de production et de commercialisation des produits agricoles. Car, en face d'une contrainte sociale, l'homme crée les moyens d'adaptation.

Figure 2 : Répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale

Source : N.B. EYOKA, enquête de terrain (2022)

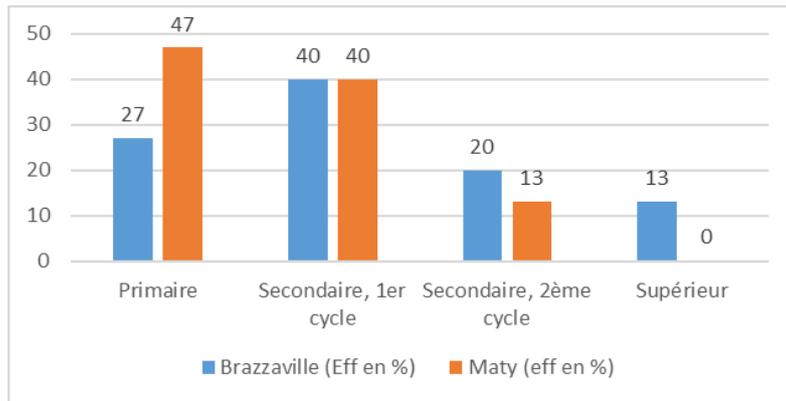
2.2.3 A propos du niveau d'instruction des enquêtées

Les données présentées dans la figure 3 montrent que 12 femmes (soit 40%) interviewées ont un niveau secondaire premier cycle dont 06 (soit 40%) enquêtées au tant à Brazzaville qu'à Maty ; 11 personnes soit 37% interrogées, ont un niveau primaire dont 04 (27%) à Brazzaville et 07 (47%) à Maty ; 05 femmes enquêtées, soit 17% se ont laissé les études au secondaire deuxième cycle dont 03 enquêtées, soit 20% et 03 femmes, soit 13% respectivement à Brazzaville et à Maty. Enfin, deux femmes enquêtées seulement résidant à Brazzaville ont pu effectuer les études supérieures. Il découle de ces résultats que, les femmes enquêtées ont un niveau d'instruction relativement faible, ce qui sous-tend leur inaccessibilité au marché d'emploi salarié et décent. Ces extraits d'entretien corroborent cette réalité :

« J'ai étudié. Mais, mon niveau d'étude ne me permettait pas de trouver un emploi à la fonction publique. Consciente de cela, j'ai commencé à exercer un petit commerce au marché, mais je ne parvenais pas à m'en sortir avec ça. Et (...) je me suis dit que c'est préférable d'aller au village pratiquer l'agriculture. » (FR6, 50 ans)

Ces propos traduisent l'idée selon laquelle, l'engagement des femmes congolaises dans la production et la commercialisation des produits agricoles est lié à leur faible niveau d'étude. Dans ce même sens, S. Berhuet et S. Hoibian (2020 :4) considèrent l'entrepreneuriat féminin comme un levier en faveur de l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés du marché du travail (publics peu diplômés, non scolarisés, etc.).

Figure 3: répartition des enquêtées selon le niveau d'étude

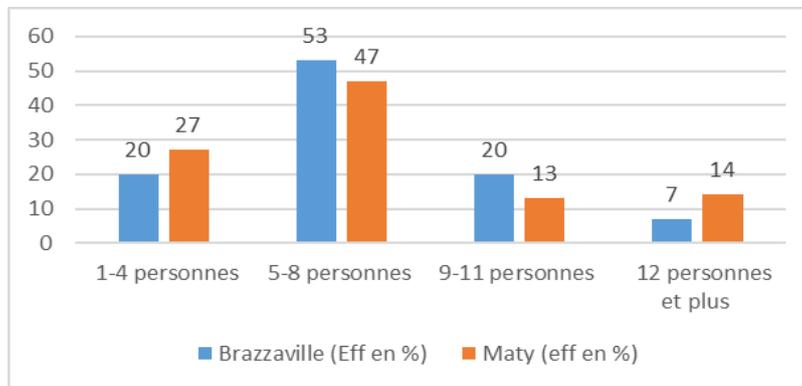


Source : N.B. EYOKA, enquête de terrain (2022)

2.2.4 A propos du nombre de personne à charge des enquêtées

Il est admis que les dépenses ménagères effectuées par les femmes augmentent en fonction du nombre de personnes à sa disposition ou à sa charge. Plus le nombre de personnes est élevé, plus elle en assumera plus de dépenses. Les résultats de la figure 4 indiquent que, 50% des femmes enquêtées ont 5 à 8 personnes à charge ; 7 femmes (23%) ont 1 à 4 personnes à charge ; 5 femmes interviewées ont 9 à 11 personnes à charge ; et enfin, seulement 3 femmes enquêtées ont 12 ou plus de personnes à charge. Ces chiffres épatants décrivent la réalité des familles africaines et reposent sur le concept africain de la famille, qui ne se limite pas à la famille nucléaire, mais à la famille élargie et sociale. C'est autant dire qu'en dépit de leurs propres enfants, les femmes visées par cette étude prennent aussi en charge les membres de leur famille immédiate et étendue ; c'est pourquoi l'acquisition des revenus pour faire fonctionner le ménage est une condition nécessaire pour ces femmes.

Figure 4: Répartition des enquêtées selon le nombre de personnes à charge



Source : N.B. EYOKA, enquête de terrain (2022)

2. 3 Participation des femmes aux dépenses de ménage

L'exercice de l'agriculture et du commerce des produits agricoles permet aux femmes d'avoir accès aux revenus. Ceux-ci constituent un élément majeur dans la satisfaction des besoins vitaux et essentiels par les femmes. La plupart, plus de 90 %, des ménages exerçons le commerce entre Brazzaville et Maty ont un revenu supérieur à 90 000 FCFA par mois, avec des extrêmes au village Davy où cette proportion passe à plus de 95%. Cela va clairement dans l'optique du nombre de produits vivriers pourvoyeurs de revenus pratiqués par ces femmes. Tous les ménages résidants en milieu rural, tous comme ceux résidants en ville, appartiennent à une tranche de revenus supérieures au SMIG congolais (90000 FCFA). Sur ce, la part de la population féminine exerçant l'agriculture et le commerce des produits agricoles entre Brazzaville et Maty, vivant sous le seuil d'extrême pauvreté a légèrement augmenté de 52,0 % en 2021 à 52,5 % en 2022 (PNUD, 2022 : 107).

En effet, l'autonomisation des femmes se mesure, dans une certaine mesure, par leur capacité à contribuer aux dépenses liées au ménage et à soutenir leurs maris dans les charges courantes du ménage ; donc, leur capacité à prendre en charge leurs propres dépenses et celles de leurs familles. Ces dépenses, comme l'indique A. Bamdé (2020: 52), sont strictement nécessaires au fonctionnement du ménage. Selon lui, elles sont essentiellement liées à l'alimentation, à la nourriture, à l'habillement, à la scolarisation des enfants, à la santé et à l'entretien du ménage. Aussi, les enquêtées ont évoqué différents besoins personnels et familiaux qu'elles ont satisfaits grâce à leurs activités. On peut, à travers les extraits de discours ci-après, cerner et identifier ces besoins :

« Il y a beaucoup de choses que j'ai déjà accomplies grâce à ce commerce. Mon mari est déjà décédé. Je m'occupe moi-même de mes enfants, de mes petits fils. Ils doivent aller à l'école, manger, s'habiller. Tout ça, c'est moi-même qui s'en charge. Moi-même quand je suis malade, j'achète les produits. » (FU1, 64 ans)

Il ressort de ces discours, et de façon quasi-unanime, que 80% des femmes enquêtées ont contribué dans la satisfaction des besoins liés à l'éducation, 71% à l'habillement des enfants, 82 % aux soins de santé, 90 % à l'alimentation, 60 % au paiement du loyer, etc. Ces résultats révèlent le rôle moteur que jouent les femmes dans la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle reposant sur trois dimensions de base : Santé, Éducation et Conditions de vie des ménages. Comme on peut le lire à partir de cet extrait d'entretien :

« J'ai financé les études de mes enfants grâce à ce commerce. Le premier, de l'école primaire jusqu'à la licence ; le deuxième, il fera la licence cette année, et le troisième, de l'école primaire jusqu'en terminal. Donc, c'est un commerce qui définit et fait ma vie et celle de mes enfants ». (FU3, 55 ans).

On situe donc l'agriculture et le commerce des produits agricoles dans le cadre de ce travail comme un déterminant de l'accroissement du pouvoir des femmes et de leurs capacités à faire face aux besoins du ménage et à assurer le fonctionnement de leurs foyers. Les résultats de l'étude menée à Brazzaville par F.D. Koulas (2019 :40) sur les femmes vendeuses de poissons, montrent que ces femmes ont contribué à la satisfaction des besoins similaires dans leurs ménages. Dans le même sens que ceux-ci, les résultats obtenus par M.A. Yattara (2017 : 12) dans son étude menée au Mali indiquent que les femmes définissent les charges qu'elles assument dans le ménage comme étant les dépenses liées aux besoins nutritionnels de leurs familles, de scolarisation des enfants, de la santé de toute la famille, de leur habillement et de celui de leurs enfants, à la constitution du trousseau de mariage de leurs filles ainsi que l'appui à apporter à leurs propres parents.

En matière des rapports sociaux de sexe, l'infériorisation de la femme par rapport à son mari se justifiait par son caractère passif et son statut de ménagère. À travers les relations Brazzaville-Maty, axées sur la production et la commercialisation des produits agricoles, on assiste à un renversement de cette tendance. Car, en se positionnant par le biais de leurs activités comme le complément de leurs conjoints, ces femmes arrachent par là leur légitimité et défient les stéréotypes négatifs longtemps véhiculés par les instances de socialisation.

2.4 L'accès des femmes aux ressources

A travers les entretiens réalisés avec les femmes enquêtées, il ressort que ces femmes ont un accès aux ressources financières, matérielles et naturelles (la terre). Ces ressources sont présentées à partir des extraits de discours ci-après :

« J'ai déjà acheté deux parcelles grâce à ce commerce » (FU5, 40 ans) ; « j'ai acheté les parcelles, un camion que je fais le commerce de transport des passagers et des marchandises entre Brazzaville-Maty. En plus, j'ai équipé ma maison : les fauteuils, les congélateurs, les meubles... » (FU6, 50 ans).

« Avec le commerce que je fais, j'ai acheté deux parcelles (une à Pointe-Noire et l'autre ici à Brazzaville) et j'ai construit déjà une maison dans l'une de mes parcelles. Hormis ça, j'ai aussi acheté deux moulins à fougou puis ce conteneur que j'ai fait un dépôt pour faire louer les places aux autres vendeuses. » (FU3, 55 ans).

Dans leurs indicateurs de mesure de l'autonomisation des femmes, Kabeer (2002 : 21), Charlier et Caubergs (2007 : 11) ont montré que l'accès des femmes aux ressources et le contrôle qu'elles peuvent exercer sur ces dernières sont les indicateurs nécessaires pour mesurer leur autonomisation. Selon ces auteurs, l'autonomisation des femmes ne peut être atteinte que si ces dernières ont accès et contrôlent les ressources.

Nous précisons au passage qu'il existe toute une gamme des ressources pour décrire cet état de fait, mais nous retenons comme ressources dans ce travail, l'ensemble des propriétés dont disposent les femmes (les champs, les biens matériels, l'argent et autres). Comme on peut s'en convaincre, ces activités accroissent la possibilité des femmes d'accéder aux ressources. Aussi, les revenus monétaires tirés de leurs activités entrepreneuriales permettent aux femmes de réaliser des investissements économiques durables et rentables : achat des parcelles et construction des maisons de location, de conteneurs pour les dépôts de location, de camion et des moulins à fougous ainsi que les investissements dans l'éducation des enfants. Ces faits montrent que, les femmes congolaises, productrices et commerçantes, contribuent à lutter contre les problèmes de logement, de transport entre la ville et la campagne et à la lutte contre l'analphabétisme de leurs enfants.

L'enquête complémentaire sur les déterminants de la pauvreté réalisée par le ministère du plan et des statistiques ont montré que 42 % des productrices et des commerçantes des produits agricoles entre Brazzaville et Maty épargnent une partie de leur revenu, et que, une partie de cette épargne est consacrée principalement l'investissement de leurs activités.

Une question fondamentale sur ce point consistait également à savoir si les femmes enquêtées avaient le contrôle sur leurs ressources acquises. Sur ce, les extraits de discours qui suivent vont édifier dans l'analyse qui suivra :

« C'est mon champ, je suis la seule qui le contrôle et les bénéfices tirés après la récolté. Quand je vends mes produits, je peux juste lui donner 30.000 FCFA pour qu'il achète quelque chose. » (FR4, 52 ans).

« Je gère seule mes biens et mon argent. Ce n'est pas pour mon mari, ce sont mes biens et mon argent, je décide seule de ce que je peux faire avec. » (FR7, 43 ans).

« Comment je peux laisser les biens que j'ai acquis dans la souffrance être contrôlés par mon mari ? Non, ce sont mes biens et j'ai travaillé dur pour en avoir, personne ne peut les contrôler à part moi-même, même pas mon mari. Je suis la seule propriétaire de mes biens et de mon argent. » (FR9, 48 ans).

Il découle de ces discours, et de façon quasi-unanime, que 100 % des femmes enquêtées exercent un contrôle sur les ressources qu'elles ont acquises grâce à leurs activités de production et de commercialisation des produits agricoles. C'est aussi dire, en d'autres termes, que ces activités confèrent aux femmes le pouvoir de décision et d'influencer les relations de genre au sein du ménage.

2.5 Participation des femmes à la prise de décision dans le ménage

Comme on peut le constater à travers ces extraits de discours, la participation des femmes à la prise de décision et la répartition des charges entre elles et leurs maris dans le ménage sont des dimensions importantes de leur autonomisation. Sur ce, ces extraits d'entretiens ci-après mettent en évidence ces faits :

« S'il y a un problème à résoudre dans notre foyer ou s'il y a une situation, il [le mari] me demande mon avis, on examine la situation ensemble et, on prend une décision. Bien que nous pouvons parfois avoir des avis différents, tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il me consulte avant et mon avis compte. » (FR3, 28 ans).

« Le mari est le souverain de la maison. Bien que ce soit à lui de prendre les décisions, je ne peux que compléter son idée ou le contredire lorsque j'estime que sa décision n'est pas bonne, et on parvient à un terrain d'entente. » (FU14, 45 ans).

« Nous avons reparti les charges à la maison : moi, je m'occupe du transport des enfants chaque matin pour se rendre à l'école, j'achète le gaz et des petits trucs ; lui, il s'occupe de la maison, de l'électricité, des frais de scolarisation des enfants. Cependant, lorsqu'il n'a rien, je m'en occupe à sa place. » (FU5, 40 ans)

« En ce qui concerne les enfants, j'ai aussi ma part de responsabilité en tant que maman. Je ne laisse pas toutes les charges à mon mari. Quand je mettais mes enfants au monde : côté habillement, le déjeuner c'est moi qui s'occupe. Mon mari s'en charge de la maison et de l'école. Les ordonnances on s'en occupe à deux. » (FU15, 53 ans).

Dans la quasi-totalité des sociétés africaines, la femme, pour reprendre les mots de E. Amouzou (2008 : 8) « est réduite à une obéissance, à une soumission aux contraintes sociales liées au mariage et à la maternité » (E. Amouzou, cité par A.M.C Okoko, *op.cit.* :39). À cet effet, l'autonomisation des femmes se traduit par leur capacité à transformer cette obéissance et cette soumission en des rapports égaux avec le mari à travers leur participation à la prise de décision dans le ménage et la répartition des charges dans le ménage. Car,

« Une femme qui n'apporte rien à la maison est sans valeur et elle n'a ni mot devant son mari » (FR8, 42 ans) ;

« Une femme qui attend tout venant de son mari ne peut pas prétendre à être valorisée par la famille de son mari et elle est une charge pour le mari. Nous les femmes, nous devons apporter aussi notre contribution pour aider nos maris » (FU11, 36 ans), affirment deux de nos enquêtées.

Conclusion

En définitif, il sied de dire que, les activités de production et de commercialisation des produits agricoles permettent aux femmes de déconstruire le « mythe de la féminité », pour reprendre les mots de S. De Beauvoir (*op.cit.*), et de le reconstruire en des rapports sociaux de sexe égalitaires. Ces activités s'affirment comme véritable facteur du changement des relations hommes-femmes en ce qu'il modifie et transforme « la vision traditionnelle du mari, soutien de la famille et décideur ». Car, il ressort de cette étude qu'à travers les revenus tirés de leurs activités, les femmes jouent un rôle clé et assument les mêmes responsabilités que les hommes dans le ménage. Ce qui renforce leur confiance intérieure, leur estime de soi et leur sentiment de réalisation ou d'accomplissement.

Références Bibliographiques

ASSOGBA Yao (1999), *La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, (Ed. Electronique), Québec, Les Presses de l'Université Laval-l'Harmattan.

CHALEARD Jean-Louis, DUBRESSON Alain (1999), *villes et campagnes dans les pays du sud. Géographies de relations*, Paris, Karthala.

JOUGLARD Myriam Ariey (2010), *Conditions de travail des jeunes serveuses dans le quartier touristique de Hô Chi Minh- Ville : une analyse des rapports sociaux de sexe*. Université Laval, Québec, Canada.

BAMDE Aurelien (2020), « La notion de dépense ménagère », in : *Droit civil, Droit de la famille, Droit des régimes matrimoniaux, Régime primaire impératif*, novembre 2020, consulté le 27 Avril 2022. <https://aurelienbamde.com/2020/11/10/la-notion-de-depense-menagere/>

BERHUET Solem et HOIBIAN Sandra (2020), « L'entrepreneuriat féminin : prochaine victime de la crise ? », in : *Cahier de recherche*, n°353, Décembre 2020.

BERMADIN Gèneviève (2003), « les rapports ville-campagne », in : *agenda métropolitain*, automne 2003.

HOUNGBO Emile (2015), « Relations campagne et la ville : deux réalités complémentaires et interdépendantes », in : *Revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes*, Vol-31, n°2, juin 2015.

LABRECQUE Marie-Frabc. (2010), « De l'IFD à l'ONU Femmes. Quatre décennies sur la voie du développement », in : *Sahel Agroforesterie*, (13 et 14), 3-5.

LAZARE Atta Koffi et al. (2014), « La problématique de l'approvisionnement vivrier d'une ville secondaire dans le cadre des Relations ville-campagne en pays Adioukrou : dabou », in : *European scientific journal*, vol.10, n°17, juin 2014.

NDEY NGANDZO Hippolyte Pépin et al (2017), « Impact du bitumage de la route nationale n°2, axe Brazzaville-Gamboma (République du Congo), sur les revenus des acteurs de la filière manioc », in : *climat et développement*, N°23, décembre 2017.

NYASSOGBO Gabriel Kwami, (2003), « Relations ville-campagne et développement local », in : *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], n°224, Octobre-Décembre 2003, consulté le 20 Avril 2022. <https://doi.org/10.4000/com.762>

OKOKO Aristide Mathieu Clotaire (2017), « Un examen des handicaps à propos de la question du genre au Congo-Brazzaville », in : *Nazari, Revue africaine de Philosophie et de Sciences sociales*, numéro 005 – vol.1, décembre 2017.

OKOKO Aristide Mathieu Clotaire (2016), *Genre, VIH/sida et développement en République du Congo : contribution à la sociologie de la maladie et des rapports sociaux de sexe*. Thèse de doctorat unique en sociologie, Université de Lomé.

BITANGOLO Faïda Wathaut (2010), *L'entrepreneuriat féminin, une stratégie alternative de lutte contre la pauvreté, cas des couturières de quartier Lumumba en commune Bagira*. Mémoire de Master, Institut supérieur de management-Gradue.

KOULAS Fanol. (2019), *Genre, commerce informel et autonomisation des femmes à Brazzaville : cas des vendeuses de poisson du marché Thomas Sankara*. Mémoire de Master, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.

LEWA Darel (2019), *Crise économique et recours aux soins de santé à Jacques Opangault, un quartier précaire de Brazzaville*. Mémoire de Master, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.

PARKOUDA Pingdnendé Patric (2015), *Effet du microcrédit sur la promotion de l'entrepreneuriat féminin : cas du crédit financé aux commerçants Berhuet (CFC) de la Caisse populaire de SINYI à Ouagadougou*. Mémoire de Maîtrise, Université Ouaga II, Ouagadougou.

YATTARA Maïmounatou Alîni (2017), *Accroître l'autonomisation économique pour soutenir l'empowerment des femmes rurales au Mali : étude de deux structures collectives féminines de la région de Koulikoro*. Mémoire de Maîtrise, Université Laval, Québec.

Banque Mondiale (2001), *Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté*, Oxford University Press.

Groupe de la Banque africaine de Développement (2015). *Autonomiser les femmes africaines : plan d'action*. Indice de l'égalité du genre.

OUATTARA Mathata Mireille Pulchérie-Laure ET DZAKA-KITOUKA Théophile (2019), *Entrepreneuriat féminin et autonomisation des femmes : état de l'art*, Actes de la conférence internationale, Dakar, 4-5-6 février 2019.

PNUD (1990), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.

République du Congo (2005), *Enquête Congolaise auprès des Ménages*. République du Congo (2008), *Politique Nationale Genre*.